

Procès-verbal de la séance de l'Assemblée de Paroisse du Mont-Aubert
du 22 novembre 2022 à l'Eglise de Concise

M. Didier Bourgeois, président de l'Assemblée de Paroisse, souhaite la bienvenue à l'assemblée présente ce jour.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption du PV de mars 2022
4. Présentation et adoption du budget 2023
5. Informations du conseil régional
6. Informations du conseil paroissial
7. Divers et propositions individuelles

1. Lecture des principes constitutifs

M. Didier Bourgeois nous lit les principes constitutifs n° 1, 2, 5 et 12. Il rappelle que ces derniers sont à disposition sur Internet (www.paroissedumontaubert.ch).

2. Nomination de 2 scrutateurs

Mmes Béatrice Schulz et Claudine Mermod sont désignés scrutatrices par le Président.

3. Adoption du PV du 20 mars 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 20 mars 2022 est publié sur le site internet de la Paroisse, personne n'en demande la lecture.

Il est adopté avec 1 abstention ; remerciements sont adressés à la secrétaire, Isabelle Bindith.

4. Présentation et adoption du budget 2023

Le président passe la parole à M. Julien Griessen, conseiller paroissial en charge des finances, qui détaille le budget 2023 :

Le budget se présente de façon tout à fait ordinaire, mais malheureusement encore une fois déficitaire.

Les contributions au canton sont en légère diminution puisqu'elles dépendent du nombre de paroissien-e-s dans les villages.

Le compte **Chancellerie et finances (fonctionnement)** contient entre autre les flyers, les factures Swisscom, les affranchissements.

Frais bancaires et comptes CCP sont passés en revue.

Le poste **Assurances** contient des montants refacturés aux communes comme le permet le règlement.

Les frais de ramonage pour la salle de paroisse.

Activités de formation et accompagnement

Julien Griessen relève particulièrement le soutien de 100.- par mois en faveur de Laure et Raphaël au Kurdistan.

Présence et solidarité

Ce poste contient entre autre les apéritifs offert et les dons pour les sociétés locales.

Information et dialogue

On y retrouve les frais d'envoi des tout ménages.

Activités diverses

Ce poste regroupe vente de paroisse, repas crêpes (achat boissons).

Le poste Cinécure regroupe les droits à payer pour la projection des films.

Rémunération

Ce poste comprend le salaire de la secrétaire (2 à 3 heures par semaine) et l'aide à la comptabilité.

Les charges présumées 2023 s'élèvent à CHF 30'910.-.

M. Julien Griessen détaille ensuite quelques postes des recettes 2023 :

Soutiens publics

Ce poste représente la participation communale s'agissant des assurances, chauffage et frais de remplacement de matériel.

Offrandes de paroissiens

On y retrouve les offrandes des paroissiens, mariages et célébrations funèbres.

Un montant budgétisé de 15'000.- seulement pour 2023 tient compte des comptes 2020 et 2021 de ce poste, dans lesquels la période COVID se ressent fortement.

Produit des activités

Ce poste représente les produits issus des activités diverses que sont principalement la vente de paroisse, le repas crêpes, Cinécure et les cours Alpha Plus

Le poste réservation église mariage est revu à la baisse. Pour rappel la location de l'église de Concise s'élève à 350 francs, celle de Provence à 150 francs.

Les Produits 2023 estimés se montent à CHF 27'140.-.

Le budget présente donc des charges pour un montant de CHF 30'910.- et des produits qui s'élèvent à CHF 27'140.-.

Le résultat d'exercice présente une perte estimée de CHF 3'770.-.

Julien Griessen résume enfin qu'une perte de plus de 10'000 francs est relevée entre 2020 et 2021.

Jacqueline Schorpp relève que le budget présenté comporte une mauvaise date (2021) : Julien Griessen la remercie de cette remarque, le changement sera effectué rapidement.

L'assemblée ne pose aucune autre question s'agissant de cette présentation.

Le président M. Didier Bourgeois remercie M. Julien Griessen pour sa présentation et fait voter l'assemblée : le budget est adopté à l'unanimité.

5. Information du conseil régional

M. Didier Bourgeois donne la parole à Mme Chantal Bujard Bovey, membre du Conseil régional, qui honore l'assemblée de sa présence.

Mme Bujard Bovey apporte les salutations du Conseil régional : 2022, année de transition dans l'organisation des ministères ; assemblée régionale le 10.11.22 au Temple de Fontenay ; Conseil régional salue l'engagement des conseils ; poste de ministre de coordination à repourvoir pour mars 2023 ; migration du CAJO au Pavillon de la Villette à Yverdon au printemps 2022 ; 2023 marqué par l'accompagnement et l'amélioration du dispositif de la nouvelle organisation ; la nouvelle législature se profile pour 2024, se préoccuper du renouvellement des conseils.

Jacqueline Schorpp demande un retour avec la nouvelle organisation des pasteurs dans les paroisses depuis septembre dernier.

Mme Bujard Bovey relève autant de satisfactions que d'insatisfactions des paroissiens ; du côté du conseil régional, les pasteurs s'organisent au niveau des services funèbres. Il est toutefois trop tôt pour tirer un bilan à ce jour.

Mme Bujard Bovey s'exprime ensuite au nom du Synode ; séance dans la salle du Parlement de Lausanne les 4 et 5 novembre derniers ; révision du règlement ecclésiastique (cérémonie nuptiale unique pour tous les couples civilement mariés) ; rapport concernant la Gouvernance (alléger les structures et préciser les rôles des régions) ; adoption du budget 2023 (1mio 300'000 francs de déficit) ; élection complémentaire d'un laïc à la Commission de gestion (Alain Félix).

M. Didier Bourgeois remercie Mme Bujard Bovey pour sa prise de parole.

Le président fait part de ses réflexions s'agissant de préciser le rôle des régions au niveau du Synode (préciser les tailles des paroisses). On a actuellement beaucoup de peine à trouver des nouveaux conseillers. Il faut être reconnaissant du soutien de l'État de Vaud.

6. Information du conseil paroissial

M. Jean-Marc Schorpp, co-président du Conseil paroissial prend la parole et remercie l'assemblée pour le soutien qu'elle lui apporte.

Tout se passe bien ; il est souhaité une représentation de conseillers et conseillères des villages du Mutrux et de Provence ainsi que d'Onnens ; la majorité du Conseil est domiciliée à Concise,

Julien Griessen venant de Corcelles. Avoir des échos d'où on habite est précieux. Le Conseil se porte bien, l'entente entre toutes et tous est bonne. Il n'y a rien de particulier à annoncer.

La dernière vente de paroisse qui s'est déroulée à Onnens s'est bien passée. Il note toutefois qu'il est très difficile de trouver des aides des villages dans lequel a lieu la vente pour l'organisation de cette dernière. Peut-être penser à créer un groupe de fonctionnement, qui participerait à l'élaboration du repas, entre autre.

Claudine Mermod souhaite connaître le résultat de la vente.

Jean-Marc Schorpp lui répond qu'il devrait s'élever autour de 1'900 francs de bénéfice.

Julien Griessen remercie les personnes présentes à cette journée. Le repas était très bon et toutes et tous ont passé un bon moment.

A la question d'Hélène Fahrni qui demande où aura lieu la prochaine vente, il lui est répondu qu'elle se passera à Provence.

7. Divers et propositions individuelles

Jacqueline Schorpp demande la parole et informe l'assemblée qu'elle a de la peine à comprendre, à la lecture des comptes, que très peu de charges concernent les enfants ; aucun achat de bible n'est prévu pour eux ; heureusement qu'il a la fête de paroisse, Cinécure et les cours Alpha qui rapportent quelque chose.. Que fait-on pour que notre église reste vivante ? Elle trouve qu'on prend les choses à l'envers (entrées d'argent avec les enterrements...) ; Comment peut-on mieux suivre les familles dont un enfant a été baptisé ?

Samuel Gabrieli lui répond que c'est vrai. Le Conseil fait en fonction des demandes ou de la réponse des familles des jeunes. Pour la 1ère fois cette année, l'ensemble des familles protestantes dans le Nord vaudois ont été contactées (1600 envois). Un effort a été porté sur la communication, sur l'information ; pour très peu de réponses et de nouveaux jeunes qui s'engagent. Un élément de réponse à cette problématique pourrait être la confidentialité des données ; la paroisse ne possède plus de numéros de téléphone pour joindre directement les parents.

Claudine Mermod prend à son tour la parole et signale qu'on n'offre qu'une bougie à l'enfant qui est baptisé. Pourquoi ne pas donner un livre de baptême, par exemple et pourquoi pas donner un petit quelque chose à tous les enfants présents lors des baptêmes.

Mme Bujard-Bovey rapporte que dans sa paroisse, Pâquier-Donneloye, les enfants recevaient un livre à leur anniversaire de baptême ; ce geste n'a pas apporté plus de monde au culte (une seule carte de remerciements sur des centaines de livres donnés). Elle relève que la paroisse du Mont-Aubert est très active et propose de nombreuses activités pour les jeunes/enfants.

Jean-Marc Schorpp relève qu'au vu de l'organisation actuelle de l'église, les jeunes n'ont plus une église pour eux, c'est la région qui prime ! Où se sentent-ils par rapport à cette régionalisation ?

Claudine Mermod relève l'horaire des cultes. Peut-être un peu tôt pour les jeunes ?

Hélène Fahrni rappelle que les enfants avaient des cours de catéchisme à l'école ; maintenant il n'y a plus rien.

Jacques Kehrli prend à son tour la parole et parle des cultes des églises évangéliques. Notre modèle est vieillissant. On est dépassé. Faire une plus grande paroisse ? Se retrouver plus souvent ?

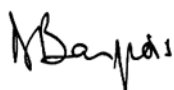
Didier Bourgeois reprend la parole et relève que l'église n'est pas que dans le bâtiment, on peut tout à fait se retrouver à l'extérieur. L'important est de faire passer la parole et la foi.

La parole n'étant plus demandée, M. Didier Bourgeois clôt l'assemblée à 11h57, en remercie encore tous les acteurs et invite chacun à rester pour l'apéritif qui suit.

Concise, le 27 novembre 2022

(Ce PV est provisoire, l'Assemblée ne l'ayant pas encore adopté)

Le Président



Didier Bourgeois

La Secrétaire



Isabelle Bindith